

APPAIRE N° 36

SAINT-FRANCOIS - Acquisition terrain devant servir de Cimetière

LE MAIRE. - Messieurs, lors de la délibération du 30 Avril dernier, vous avez pris un vote de principe pour l'acquisition d'un terrain de 2.215 m<sup>2</sup> de superficie, sis à Saint-François et devant servir de cimetière.

M. Edouard HOARAU, propriétaire, nous l'offre au prix de 500 Fr le m<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, je vous demande de vous prononcer définitivement sur l'acquisition dudit terrain pour le prix total de UN MILLION DE FRANCS.

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.